



REGLEMENT DE LA BRADERIE PUERICULTURE ET VIDE DRESSING FAMILLE

Du Dimanche 04 MAI DE 8h00-15H00 ROTONDE - SALLE OMS – EXTERIEUR PARC ECOIFFIER

Article 1 :

La braderie puériculture, enfance – jeunesse & vide dressing famille est organisée par l'Association ENSEMBLE POUR L'ECOLE. Elle aura lieu au parc Ecoiffier, SALLE OMS et Retonde le dimanche 04 mai 2025. L'ouverture pour les exposants se fera à 6h30.

Ouverture des portes au public de 8h00 à 15h00.

Article 2 :

Les emplacements qui ne sont pas occupés à 7h30 pourront être attribués à d'autres exposants sur liste d'attente.

Article 3

Une table de 1.80m environ sera fournie ainsi que deux chaises pour un espace total de 3m. Les tables devront être recouvertes par un drap blanc ou linge. Le tarif de l'emplacement est de 10€ pour les non adhérents et de 8€ pour les adhérents.

Article 4 :

Il est formellement interdit de vendre de la nourriture ou alimentation.

Article 5 :

Chaque exposant s'engage à ne pas ranger son stand avant 15h00, pour ne pas laisser de stands vides.

Article 6 :

Un chèque de caution de 20€ vous sera demandé par emplacement. Cette caution ne sera pas encaissée et vous sera restituée le dimanche 04 mai après vérification de votre emplacement. L'espace devra être laissé propre sous peine d'encaissement du chèque ou espèces.

Article 7 :

Cette braderie est réservée aux particuliers qui vendent des articles concernant la petite enfance, l'enfance ou la jeunesse (jouets, jeux, livres, matériel de puériculture, vêtements, décorations, etc.) ainsi que des vêtements de toute la famille.

Article 8 :

Les exposants s'engagent à rester respectueux et à ne pas troubler l'organisation de cette manifestation sous peine de se voir exclure.

Article 9 :

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de vol et casse.

Article 10 :

3 dates sont proposées pour les inscriptions : le samedi 12 avril de 10h30 à 12h30 et le mercredi 30 avril de 16h à 18h à l'espace Claude Simon (hall de la bibliothèque). Vous aurez également la possibilité de vous inscrire le samedi 26 avril lors de la Sant Jordi, sur notre stand de livres.

Article 11 :

Les enfants sont sous la responsabilité des parents tout au long de cette manifestation.

